



## **Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

# Communiqué

*Pour publication immédiate*

### TÉLÉPHONIE IP

## **La CSHBO accorde le contrat**

**MANIWAKI, LE 26 MARS 2009-Dans le dossier de la téléphonie IP, le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais a octroyé le contrat de fournitures des équipements à la compagnie Bell.**

La résolution a été adoptée le mercredi 25 mars dernier, lors d'une séance du conseil des commissaires. La compagnie Bell avait soumis une offre de 199 271 \$, taxes incluses. Le seul autre soumissionnaire était Telus, avec un prix de 225 249 \$. La mise en place du réseau de téléphonie IP se fera progressivement, à travers tout le réseau des écoles et des centres de la commission scolaire, dans le Pontiac et la Vallée de la Gatineau, au cours des prochains mois.

L'implantation de ce système entraînera des économies importantes au niveau des appels interurbains. En fait, les économies permettront à la commission scolaire de couvrir ses coûts d'acquisition d'équipements en quelques années seulement.

Par ailleurs, les commissaires ont pris connaissance des estimés de clientèle dressés par le service des ressources éducatives pour les prochaines années. Selon les données du service, la clientèle de la commission scolaire est appelée à continuer, dans un avenir prévisible, la lente glissade amorcée depuis déjà plusieurs années. En 2010-2011, la clientèle serait ainsi de 2 843 élèves et ce nombre baisserait à 2 599 élèves d'ici 2013-2014. Cela représenterait alors une baisse de mille élèves en dix ans, puisqu'en 2004-2005, la clientèle était de l'ordre de 3 540 élèves.

-30-

Source : M. Charles Millar  
Coordonnateur du service de l'information et des communications  
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais  
1 (819) 449-7866, poste 239  
Site Internet : [www.cshbo.qc.ca](http://www.cshbo.qc.ca)